

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/11/2011

Réception par le Prefet : 14/11/2011

Publication : 16 NOV. 2011



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2011-11-10-5

Séance du mercredi 9 novembre 2011

# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

## PARTICIPATION A UNE ETUDE ENERGETIQUE DU PARC LOCATIF SOCIAL ALSACIEN

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général n° 2010-4-4-3 du 8 décembre 2010 relatif à la politique de l'habitat,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve la participation du Département à l'étude énergétique du parc locatif social menée par l'AREAL pour un montant de 5 000,00 €.
- ❖ Précise que la dépense correspondante est à prélever sur le programme H221 - chapitre 204 - fonction 72 - nature 2042.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions